

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les dossiers de demande de subventions sont accessibles sur le site www.tarnetgaronne.fr
> **Mes Services/Démarches et demandes de subventions** > **Aides aux écoles de musique**
à partir du 2 mars 2026 et jusqu'au 17 avril 2026.

Les demandes de subventions doivent impérativement suivre cette procédure :

- une partie est directement remplissable en ligne via le portail dédié du conseil départemental :
<https://cd82prod.mgcloud.fr/aides/#/cd82/>
- le présent dossier ainsi que l'annexe « Équipe pédagogique » devront être renvoyés avec les pièces jointes avant le 17 avril 2026 impérativement par mail au service Vie et Associations Culturelles du Conseil départemental : marine.deprince@tarnetgaronne.fr

Date limite de dépôt des demandes avec toutes les pièces demandées :
vendredi 17 avril 2026

Attention : aucun dossier rempli à la main ou envoyé par courrier ne sera pris en compte.

Pour envoyer ce dossier par mail, il vous suffit de l'enregistrer sur votre ordinateur, de le remplir et l'enregistrer puis de l'envoyer avec les pièces jointes nécessaires via votre messagerie.

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Pour la partie administrative, le service Vie et Associations Culturelles du Conseil départemental :

Marine Deprince Gorry - marine.deprince@tarnetgaronne.fr - 05 63 91 77 22

Pour la partie pédagogique, l'association Tarn-et-Garonne Arts & Culture :

Annabelle Couty - annabelle.couty@tgac.fr - 05 63 91 83 96

DEMANDE DE SUBVENTION (merci de cocher les cases correspondantes)

de fonctionnement

d'investissement (préciser) :

matériel pédagogique

travaux d'adaptation de locaux intercommunaux

PIÈCES À FOURNIR en complément du présent dossier

Toutes ces pièces sont obligatoires pour l'instruction de la demande de subvention.

ÉLÉMENTS À FOURNIR	Cadre réservé au Conseil départemental	
Lettre du Président ou délibération du Conseil municipal ou du Conseil communautaire sollicitant l'attribution de la (des) subvention(s)		
Projet pédagogique de l'école de musique		
Bilan d'activités de l'année passée et projet d'activités de l'année en cours		
Situation de l'équipe pédagogique (<i>voir annexe correspondante, à remplir uniquement en cas de modification de statuts, VAE, nouveaux professeurs...</i>)		
Attestations de régularité vis à vis des organismes sociaux (<i>pour les écoles associatives</i>) ou attestation du Maire ou du Président de la communauté de communes (<i>pour les écoles publiques</i>)		
Plaquette des tarifs de l'école de musique		
Devis ou factures du vendeur professionnel pour le matériel pédagogique et/ou les instruments (<i>si demande d'aide à l'investissement</i>)		

1. Nom de la structure :

Adresse complète :

Nom, prénom et téléphone de la personne en charge du dossier :

2. Spécificité de la structure

École labellisée par le Ministère de la culture. Quel label ? :

École publique : communale intercommunale

École associative (loi 1901)

École affiliée à une fédération (ex : FDSM 82). Laquelle ? :

3. Moyens immobiliers et matériels

Les locaux sont :

propriété de l'école

mis à disposition. Par :

loués. Par :

Nombre de salles dont vous disposez :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : oui non

4. Effectifs des élèves inscrits à l'école de musique (hors interventions scolaires)

Enfants (hors interventions scolaires et périscolaires, etc...) :

Étudiants (cycle 3) :

Adultes (+ de 18 ans) :

Élèves de la commune :

Élèves de la communauté de communes :

Élèves hors commune ou hors communauté de communes :

TOTAL effectifs des inscrits tous âges confondus, hors interventions scolaires :

5. Effectifs des publics scolaires :

classes représentant

élèves

(Comptabiliser ici le total des élèves bénéficiant de pratique musicale type interventions de Dumistes, Orchestres à l'école etc.)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

1. Pour renseigner la situation de l'équipe pédagogique (direction et enseignants), il est indispensable de remplir le tableau PDF « Annexe équipe pédagogique » ou de joindre un document interne regroupant les données demandées.

2. Cours dispensés

Disciplines instrumentales (*dont éveil musical et chant*). Nombre :

Le cas échéant, lister les disciplines instrumentales supprimées par rapport à l'année passée :

Lister les nouvelles disciplines instrumentales par rapport à l'année passée :

Formation musicale. Est-elle obligatoire ? oui non

Pratiques d'ensembles. Sont-elles obligatoires ? oui non

Préciser quelles pratiques d'ensembles (*hors éveil et cours collectifs de formation musicale*) :

orchestre chorale ateliers musiques actuelles

autres :

Nombre de semaines de cours pour l'année : semaines

Nombre d'heures de cours hebdomadaires tous cycles confondus (*hors interventions en milieu scolaire*) :

heures/semaine

dont cours individuels d'instruments :

heures/semaine

dont cours de formation musicale :

heures/semaine

dont pratiques d'ensembles :

heures/semaine

Nombre d'heures hebdomadaires d'interventions scolaires (*via les Dumistes, Orchestres à l'école, etc.*) :

heures/semaine

Un ou des nouveaux postes de Dumistes ont-ils été ouverts au sein de votre structure sur l'année scolaire ? oui non. Si oui, combien ? (préciser le nombre d'heures si temps partiel)

3. Projet pédagogique de l'école (*à joindre impérativement*)

Un projet pédagogique a des objectifs éducatifs et culturels. Il correspond à un territoire, un environnement local et à des publics. Conformément aux préconisations du Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication, le projet pédagogique doit au minimum comporter les éléments suivants : date de mise en œuvre ou d'actualisation ; objectifs pédagogiques ; organisation des cursus ; description des pratiques individuelles et collectives ; modalités d'évaluation de la progression des élèves ; ouvertures et découvertes culturelles des publics de l'école ; objectifs de formation de l'équipe pédagogique ; diffusion ; actions de partenariat avec les établissements scolaires et les acteurs socio-culturels du territoire ; positionnement vis à vis du Schéma départemental ; perspectives : missions à poursuivre, nouvelles orientations, innovations pédagogiques...

4. Bilan d'activités 2024-2025 + projet d'activités 2025-2026

Joindre 2 documents distincts mentionnant le calendrier des manifestations, les structures partenaires, les effectifs des élèves et professeurs participant aux projets, le bilan moral et pédagogique et le cas échéant les intervenants extérieurs, les éventuelles difficultés rencontrées.

5. Montant des droits d'inscription

Tarifs identiques pour tous les usagers du territoire intercommunal : oui non

Tarifs appliqués : au mois au trimestre à l'année

Tarifs dégressifs : oui non

Prise en compte du Quotient Familial : oui non

Merci de joindre la plaquette des tarifs de l'école.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date :

Signature (*NOM, Prénom et qualité du signataire et/ou signature électronique*)